

Parcours de réussite : Annunziata



En Suisse depuis plus de cinquante ans, Annunziata vient d'obtenir sa naturalisation : un parcours de battante, qui passe, entre autres, par Lire et Ecrire.

Entretien

Comment vous est venue l'idée de demander la naturalisation ?

Il y a quelques années, un jour, une cliente de la boutique de couture où je travaillais m'a demandé pourquoi je ne demandais pas la nationalité. J'ai répondu que je le ferai, il fallait juste que j'aie le temps. C'est arrivé vers mes 70 ans, après avoir cessé le travail (quatre ans après l'âge de la retraite), avec les enfants indépendants, et malgré la charge de mon mari affaibli par un AVC.

Je me suis toujours débrouillée. Je suis arrivée en Suisse à 24 ans. Je me suis toujours occupée de l'administratif. Pour l'école, j'ai pu aider mes enfants pendant le primaire. Pour les dictées, je les aidais lettre à lettre. Je contrôlais chaque mot, chaque lettre. Les deux filles sont devenues fortes. Je voulais qu'elles apprennent bien le français, le vrai français. Quand tu vas à l'école tu apprends le vrai français.

Pour l'administratif, en cas de problème, je demandais de l'aide à quelqu'un de compétent parmi mes amis. Si je ne comprenais pas certaines choses, je téléphonais. Pour la déclaration

d'impôts, par exemple, j'ai eu toutes les informations nécessaires par téléphone. Je me suis intégrée et l'idée de faire une demande de naturalisation est venue naturellement : je faisais ma vie ici, je voulais la faire ici. Je suis venue en Suisse, pas ailleurs, et même si j'ai souffert parfois (de la condition d'Italienne), ma vie est dans ce pays.

La demande de naturalisation, elle vient du cœur. On m'a dit, à Sion, qu'il y avait même un homme de 91 ans qui demandait la nationalité !

« Je me suis toujours débrouillée »

Comment s'est passée, concrètement, la démarche de naturalisation ?

Il y a trois rendez-vous.

Les deux premiers ont eu lieu dans la commune – pour moi Monthey – le troisième au canton – à Sion pour moi.

Lorsque je me suis décidée, j'ai fait la demande et on m'a fait faire un examen de langue, oral et écrit. J'ai réussi l'oral mais pas l'écrit, il me manquait 12 points.

Je voulais quand même apprendre à écrire. Je suis allée à la Maison du monde (1) et là, on m'a indiqué un cours à suivre, pour débutant, mais j'ai eu une mauvaise expérience. La personne qui m'a reçue a commencé par me dire que si elle avait été là depuis cinquante ans, elle saurait, elle, lire et écrire. Elle m'a dit aussi que je devais faire 60 heures de cours et payer 6000.- francs.

J'ai payé pour cinq cours et cette personne a accepté, en sachant – moi aussi je le savais - que cinq cours ça ne servait à rien. Puis, j'ai changé d'avis et j'ai demandé le remboursement de l'argent avancé. On m'a remboursé mais en enlevant 35 francs de frais. Des frais ? je me demande bien pourquoi...

Je suis alors retournée à la Maison du monde et on m'a donné le numéro de téléphone de Lire et Ecrire. Et c'est là que ça a vraiment commencé. En septembre 2020.

« Il faut avoir un ordinateur dans la tête ! »

Par rapport à la commune, j'avais un contrat de douze semaines de cours pour obtenir une dérogation pour passer, par oral seulement, les épreuves de naturalisation. Cette dérogation consiste en une lettre de Lire et Écrire qui dit que le cours s'est bien passé.

Après la période de douze semaines, j'ai eu la dérogation. Mais j'ai continué, et je continue encore, à suivre les cours Lire et Ecrire.

La dérogation enregistrée (à Sion, ils l'ont trouvée « géniale »), j'ai posé les papiers pour commencer la démarche de naturalisation. J'ai dû fournir toutes sortes de papiers parfois venus d'Italie : filiation, certificat de mariage, extrait des poursuites, casier judiciaire, attestation des

services sociaux (jamais je ne suis allée au social, j'ai toujours travaillé).

Si on aime la justice, on la met en pratique : j'ai fait les papiers soigneusement. J'ai aussi donné les noms de trois personnes de référence (qui n'ont jamais été contactées, dommage, elles auraient bien aimé...)

Grâce à la dérogation de Lire et Écrire, tout se passe à l'oral, c'est pour ça qu'il faut avoir un ordinateur dans la tête !

Comment se sont passés, concrètement, les entretiens à la commune et au canton ?

La commune m'a contactée en avril de cette année et le 17 avril j'ai eu un premier entretien, avec une agente de police. Elle m'a demandé simplement pourquoi je voulais devenir Suisse. J'ai répondu que j'étais déjà suisse : la vraie vie je l'ai affrontée ici, en Italie j'étais trop jeune.

Le deuxième entretien, aussi à Monthey, s'est passé avec trois personnes. J'en connaissais une des trois, Sébastien Schafer, qui travaille à la Maison du monde. Le deuxième entretien, le communal, c'est le gros morceau.

Au niveau cantonal, c'est une répétition. Là aussi il y avait trois personnes. Une seule d'entre elles posait les questions. Au début, j'étais très stressée. Mais elles étaient, toutes les trois, bien tournées et en pleine forme, cela m'a motivée. Au final, c'était comme un petit théâtre, on rigolait.

Pourtant, j'avais peur d'avoir tout oublié. A force de réviser, on risque de tout mélanger. On m'a conseillé, Sébastien Schafer et Patricia (ma formatrice), de lâcher un peu avant l'épreuve.

¹ La Maison du monde est le bureau de l'intégration à Monthey.

Pouvez-vous nous donner des exemples de questions qu'on vous a posées ?

Durant l'entretien principal, à Monthey, on m'a posé 48 questions !

Je savais tout. Mais quand ils m'ont demandé ce qu'on pouvait faire visiter à Monthey, j'ai oublié le nom du théâtre, le Crochetan ! Pourtant je le savais ! Après j'ai appelé Sébastien pour lui dire que j'avais honte. Il m'a dit qu'il savait que je savais, c'était juste un oubli.

Pour donner des exemples, on m'a demandé ce que je conseillerais à des touristes arrivant en Valais. J'ai répondu : le Théâtre du Crochetan et le Vieux pont à Monthey ; le vieux château, la Fondation Gianadda et le Comptoir (la Foire du Valais) à Martigny ; les deux châteaux de Sion.

« Au final, on réussit les épreuves de naturalisation parce qu'on a un vécu »

La question la plus difficile, à la commune, c'était sur les maisons historiques de Monthey. J'étais allée à l'Office du tourisme et j'ai répondu : l'église, le vieux pont, la chapelle du pont, la maison blanche, la maison du Crochetan... Ils m'ont arrêté au bout d'un moment et après, ils ont pris l'habitude de me stopper après deux éléments de réponse !

Au niveau cantonal, ils posent parfois les mêmes questions, mais plus poussées. Par exemple, ils ont demandé la signification du drapeau du Valais. J'ai dit, comme je l'avais dit à Monthey, que les treize étoiles désignaient les districts, mais à Sion, ils ont ajouté : c'est quoi un district, vous pouvez en donner trois ? J'ai répondu : ici c'est le district de Sion, il y a aussi Sierre et Brigue.

Ils m'ont demandé le nom de la montagne connue en commun avec l'Italie. La personne qui m'interrogeait m'a dit que je pouvais répondre en

italien si je voulais. J'ai donné les deux réponses : « Cervin » et « Cervino ».

La seule question à laquelle je n'ai pas pu répondre portait sur l'autocollant « CH » sur les voitures. J'ai fait le permis en Suisse, mais ça fait longtemps qu'on voit plus ces autocollants sur les voitures.

Quand on m'a parlé du Haut Valais et du Bas Valais, j'ai dit simplement répondu : « J'aime tout le Valais ! » Et pour les figures politiques connues, j'ai mentionné « Viola », je ne savais plus le nom de famille, mais la réponse allait pour eux.

Vers la fin, ils m'ont demandé si les 2e et 3e piliers étaient obligatoires. J'ai répondu que seul le deuxième l'était, et j'ai ajouté spontanément : « Depuis 1981. » Je le sais parce que mon mari a commencé à cotiser alors, et comme c'est moi qui m'occupais de tout...

En fait, au final, on réussit les épreuves de naturalisation parce qu'on a un vécu.

Pourquoi, la naturalisation une fois obtenue, suivez-vous encore les cours de Lire et Écrire ?

Lire, ça va. Parfois, je dois regarder deux fois, mais ça va. Ce que je veux, c'est apprendre à écrire. Le français ce n'est pas facile : tu parles d'une manière, tu lis d'une autre et tu écris encore d'une autre façon.

Si je dois faire une lettre, je me débrouille, je me suis toujours débrouillée. Mais j'aimerais le faire, moi, dans mon idée, à ma façon.

Je veux aussi écrire ce qui me vient dans la tête, écrire ce qui se passe dans ma vie, par exemple une belle chose qui est arrivée. Vous voyez, comme ça (Annunziata montre, sur son téléphone, un site qui énumère de brèves réflexions sur la vie). Elle montre aussi le dernier numéro d'Ensemble Osons, le journal des participants ; elle me donne à lire les trois articles qu'elle a signés tantôt Annunziata, tantôt Nunzia. Et elle ajoute : J'aime aussi redire ce que j'ai lu, ce que j'ai compris, et l'écrire. Faire un résumé.

Quand je suis arrivée en Suisse, je pleurais, je suis même tombée malade. J'aimais tout en Suisse mais pas la pluie et le froid. Au début, c'était dur aussi le quotidien. En Italie, tout le monde rentre dans les maisons, tu rentres, tu prends un café. Ici, les gens n'ouvraient pas les portes et il faut téléphoner pour faire une visite.

Maintenant, ça s'est inversé. En Italie, c'est devenu gênant que tout le monde entre, tout le temps, à n'importe quelle heure. Je veux rester ici. J'ai investi ma vie ici, mes enfants et petits-enfants sont là. Au sens pratique, la vie est plus facile en Suisse. En Italie, tu ne sais pas pour qui voter, c'est tout la même chose. Tu ne sais pas comment ça va marcher, d'aller à la poste ou à la banque, le temps que ça va prendre.

Je me suis intégrée, alors c'est ça. La naturalisation était logique.

Pour finir, j'aimerais remercier Patricia, qui a fait beaucoup pour moi. On a tout de suite eu le feeling et j'ai beaucoup appris avec elle.

Patricia, c'est une pièce de collection !

Merci d'avoir partagé avec nous votre parcours courageux et volontaire. Vous aussi vous êtes une pièce de collection !

Interview : Vincent Darbellay

Voir, à la page suivante, la biographie d'Annunziata

Biographie

Vit jusqu'à 24 ans en Calabre, à Corigliano Scalo.

Va à l'école jusqu'en 5e (fin de l'école obligatoire). Il n'existe pas d'école secondaire.

Fait un apprentissage de couturière et travaille avec sa sœur. En parallèle, s'occupe de ses grands-parents.

Prépare un diplôme de couturière en trois mois de cours mais ne peut pas l'obtenir parce qu'il manque l'argent pour le payer

Fait la demande de licence pour ouvrir une boutique. Pour cela, elle doit avoir un diplôme du secondaire. Elle obtient ce diplôme en se préparant en privé avec une belle-sœur institutrice. Elle obtient la licence.

Le 13 juin 1969, à l'âge de 24 ans, départ pour la Suisse où travaillent déjà son père et un frère.

Travaille dans une usine de couture.

Son futur mari, de même origine, est déjà en Suisse depuis le 17 juin 1967.

Mariage le 25 janvier 1970.

Comme elle a un contrat annuel, elle ne passe la visite médicale à Brigue qu'une fois. Cependant, à la suite de son mariage, comme son mari est saisonnier, malgré son contrat annuel, elle est rétrogradée au statut de saisonnière.

Réussit, en Suisse, le permis de conduire (avec une seule faute).

Après cinq ans, elle obtient, avec son mari, le permis B.

Naissance de deux enfants : Isabelle et Sonia; puis de trois petits-enfants.

Le projet de naturalisation naît rapidement mais il manque le temps pour la démarche.

Commence les cours Lire et Écrire en septembre 2020.

Fait les douze semaines de cours obligatoires pour la dérogation.

Continue ensuite les cours.

A Monthey, les deux épreuves pour l'obtention de la naturalisation ont lieu en avril et en juin 2021.

La troisième épreuve, à Sion, a lieu le 25 août 2021.

Actuellement, continue à suivre les cours Lire et Écrire, avec le projet d'écrire.

Est maintenant en attente de la fête, à venir, de la naturalisation, avec la réception du passeport à la clé, après plus de cinquante ans de vie et de travail en Suisse !